

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

amendements. Le gouvernement permettra-t-il à l'opposition officielle actuelle d'en présenter? Non, il a oublié ce que signifie notre régime parlementaire. Il est en train de terroriser le Parlement.

Un de mes électeurs s'inquiète des prises de contrôle étrangères, et dans sa lettre, il écrit:

Je suis un entrepreneur en logiciel informatique, et même si je peux très bien soutenir la concurrence aux États-Unis (j'y avais un chiffre d'affaires d'environ 30 000 \$ l'an dernier), je m'inquiète du manque de protection contre les prises de contrôle étrangères. Si nos industries de technologie de pointe peuvent soutenir la concurrence, elles sont néanmoins vulnérables aux prises de contrôle étrangères.

Nos industries sont certainement compétitives, mais si elles font l'objet d'une prise de contrôle, elles ne valent pas mieux pour nous que toute autre succursale; les bénéficiaires sont empochés par nos voisins du sud et ne sont pas réinvestis dans notre avenir, puis la technologie s'en va chez nos voisins du sud, et les emplois ne tardent pas à suivre. Je constate que le niveau de pénétration de notre industrie a déjà atteint un niveau dangereusement élevé, et un beau jour nous nous apercevrons que les entreprises rentables ont été achetées et qu'il ne nous reste que celles qui perdent de l'argent.

Cette lettre m'a été envoyée par Andrew Gullen, un électeur de Parkdale—High Park.

Le ministre d'État (Habitation) n'écoutait pas le vrai peuple canadien. Il croit tout savoir. Je l'invite à visiter la circonscription de Parkdale—High Park où les gens n'ont pas de toit, où ils sont six à huit à dormir sur le plancher dans une seule pièce. Je l'invite à venir constater la réalité de la crise du logement et écouter ce que le peuple canadien a à dire.

Je n'ai pas reçu que des lettres d'habitants de la circonscription de Parkdale—High Park. J'ai également reçu des lettres de toutes les régions du Canada. Je vous en lis une qui me vient de la Saskatchewan:

Monsieur,

C'est à titre de citoyen canadien et parce que je tiens énormément à ce que nous léguions un Canada indépendant à nos enfants et aux futures générations de Canadiens que je vous écris.

Je vous exhorte, vous qui avez été élu député à la Chambre des communes et qui représentez les Canadiens qui ont voté contre l'Accord de libre-échange, c'est-à-dire 1 200 000 personnes de plus que celles qui se sont prononcées en faveur de l'Accord—à remplir le mandat qui vous a été confié et à lutter contre l'Accord de libre-échange.

Comme vous voyez, c'est un habitant de la Saskatchewan qui me demande de me lever pour lutter contre cet accord. C'est peut-être parce que je suis né et que j'ai été élevé en Saskatchewan que je reçois tellement de lettres de la population de cette province. Plus loin dans sa lettre, ce citoyen me dit:

Les Canadiens vous ont élu parce que vous avez promis de lutter pour notre avenir. Vous devez donc respecter votre devoir envers le Canada et tenir votre promesse.

J'attends avec impatience votre réponse.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués. Jessie L. Steinhaer-Edwards

J'ai également reçu une lettre d'un habitant de New Westminster, en Colombie-Britannique. La lettre est

adressée à Jesse Flis, Parkdale—High Park, et je vous la lis:

Les résultats des dernières élections fédérales indiquent clairement qu'une forte majorité de Canadiens ont voté contre l'accord commercial Mulroney-Reagan. En fait, ce n'est qu'en Alberta et au Québec, et encore pas dans toutes les circonscriptions, que le gouvernement Mulroney a obtenu une majorité absolue.

Par conséquent, nous vous prions fortement de faire tout en votre pouvoir pour vous opposer à cet accord que la majorité des Canadiens ont rejeté ou bien, pour des raisons tactiques, d'exiger farouchement l'adoption d'amendements concrets qui minimiseraient les répercussions négatives qu'aurait l'accord pour les Canadiens.

Voilà quelqu'un de la Colombie-Britannique nous demandant de lutter, afin de présenter des amendements, mais le gouvernement fait la sourde oreille. Il ne nous permettra même pas de déposer des amendements. Il s'agit pour nos vis-à-vis de prendre le Parlement en otage. C'est honteux!

Tous les premiers ministres ont une vision du Canada. Malheureusement, celle du premier ministre actuel a de quoi effrayer. Il veut céder ce que nos parents immigrants ont bâti pendant plus d'un siècle. Ils ont bâti notre pays avec leurs mains nues, et le gouvernement veut tout céder aux États-Unis.

M. Mayer: Quelles inepties!

M. Flis: Au cours de la présente législature, nous allons procéder à un vote historique sur le destin du Canada. Nous allons décider si nous voulons préserver la mosaïque canadienne que nous devons à nos ancêtres, ou un Canada qui est le creuset de bien des nationalités. Il faut établir si nous souhaitons un Canada bien à nous ou un Canada américain. Il s'agit de décider si le Canada doit être un pays souverain ou le 51^e État des États-Unis.

Mme Copps: Nous choisissons le Canada.

M. Boudria: J'invoque le Règlement, madame la présidente. Je voudrais que la présidence m'apporte certains éclaircissements et son aide. J'ai eu la possibilité d'examiner les précédents et je suis incapable de déterminer où il est dit qu'il n'est permis en aucune façon à des députés, que ce soit en comité plénier ou à la Chambre, de manifester leur approbation face au discours d'un autre député en tapant sur leur pupitre, plutôt qu'en applaudissant.

Étant donné que cette question a été soulevée par l'un de nos vis-à-vis, et que vous l'avez examinée, je voudrais que la présidence m'éclaire à ce sujet. Jusqu'à maintenant, la pratique en question a été introduite par certains caucus qui, pour des raisons connues d'eux seuls, ont décidé de manifester leur approbation d'une façon qui a été modifiée après qu'on eut décidé de télédiffuser nos délibérations, mais aucune règle n'interdit la pratique en question ni ne précise la façon de faire en l'occurrence. La présidence pourrait peut-être nous éclairer au sujet de la décision qui a été rendue il y a quelque temps déjà.